



Ecole **LE CENTRE**  
16, rue des écoles  
91 750 Chevannes  
Tél : 01 64 99 82 67  
Mail : 0910290w@ac-versailles.fr

## Conseil d'Ecole du Mardi 4 juillet 2017

### **Présents :**

#### **Equipe pédagogique :**

##### -Maternelle-

Mesdames Hubert, Haas

##### ATSEM :

Mesdames Goch, Mme Bonnaire

##### -Elémentaire-

Mesdames Choquel-Demaret (CP), Brun (CE1/CE2), Droulin (CE2),  
Musseau (CE1/CE2), Schmidt (CM2 et Directrice)

#### **Mairie :**

Monsieur Joffroy, Maire

Mesdames Amiot, Adjointe aux travaux et à la culture, Derfoul,  
Conseillère municipale,

#### **Représentants de parents :**

##### -Maternelle-

Mesdames Rouche, Da Cunha

##### -Elémentaire-

Mesdames Charoin, Chanliou,  
Messieurs Bouhalassa, Doco, Lambert, Laumaillé

### **Ordre du jour :** Rythmes scolaires

Monsieur Joffroy présente le retour des familles aux questionnaires municipal, interrogeant notamment sur les rythmes scolaires.

Sur les retours en mairie, environ 60, 2/3 des familles sont favorables au retour à la semaine de 4 jours.

Monsieur Joffroy indique que la commune est favorable au retour à la semaine des 4 jours, mais que la parution du décret au 27 juin n'a pas permis à la municipalité de l'organiser pour septembre 2017.

En effet, les contrats des personnels périscolaires sont sur une année civile (et non scolaire), cela nécessite également la réunion du conseil municipal, dont beaucoup de membres sont actuellement en congés, cela engendre enfin une modification des règlements périscolaires, une nouvelle rédaction, édition, qui s'avère difficile, voire impossible, du fait des vacances du personnel de mairie au cours de l'été, qui entraîne – malgré une ouverture toute l'année- une réduction de personnel.

Monsieur Joffroy indique aux membres du conseil qu'il a discuté avec Madame Bondeau, Inspectrice de l'Education Nationale, et Monsieur Tarlet, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, et leur a présenté la position de la commune, et leur a indiqué que la commune voulait se donner le temps nécessaire pour préparer cette réforme en toute sérénité (pour les raisons évoquées dans le Conseil d'Ecole) et qu'en l'absence de la parution du décret au 19 juin et n'ayant pas le questionnaire des parents, le conseil municipal a voté le report des rythmes scolaires à la rentrée 2018.

La question du changement de rythme en janvier 2018 est posée. Monsieur Joffroy et Madame Amiot y sont favorables, le conseil municipal en délibèrera, en accord avec les services de l'Education Nationale.

Les équipes enseignantes sont favorables à la semaine de 4 jours.

Les membres du conseil d'école n'ont pas voté.

Une réunion tripartite (parents élus, école, municipalité) est planifiée au 28 septembre, 18h00, à la mairie, afin de statuer sur les horaires des écoles, des temps périscolaires.